



Palézieux, le 23 mai 2008

**Commune de Palézieux**  
Maison de commune  
1607 Palézieux

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 20 (extrait)  
Présidence : M. Taillens, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30 h.  
Municipalité présente : au complet

Lors de sa séance du 19 mai 2008, la Municipalité a décidé :

Abbaye des Fusiliers Oron-Palézieux	d'autoriser le Comité de l'Abbaye des Fusiliers Oron-Palézieux à organiser le tir de l'Abbaye, les 13 et 14 juin 2008 au stand de tir et prend note que l'ouverture et la fermeture des tirs se fera par un coup de canon.
Forêts, Chablis	d'autoriser l'entreprise Pasche Frères à exploiter des chablis dans la forêt de Sur-Broye.
Crescendo, Chantée	d'autoriser le chœur-mixte "Crescendo" à poser des panneaux d'entrée de localité pour signaler la "Chantée" qui aura lieu le 30 mai au Battoir.
LAJE, APERO	La Municipalité décide : <ul style="list-style-type: none"><li>• sous réserve de la décision du Conseil communal, d'adhérer au réseau APERO (Association Petite Enfance Région Oron);</li><li>• de donner mandat au groupe de travail de poursuivre la mise en place du réseau;</li><li>• de se positionner sur une répartition de l'excédent des charges de 1/2 au nombre d'habitant - 1/2 sur la base de la fréquentation.</li></ul>
APROMAD	de prendre note de l'invitation à participer à l'assemblée générale du 12 juin 2008 et décide d'y déléguer M. Jordil, Municipal.
Comptes 2007	d'adopter formellement les comptes 2007.
Fédération romande des consommatrices	de prendre note de la demande de soutien financier présentée par la FRC et de ne pas entrer en matière.
Voirie, Outillage	de faire l'acquisition d'une nouvelle débroussailleuse pour remplacer celle qui a brûlé récemment.
Sacs à poubelles, Vente à la Gare	d'organiser une vente de sacs à poubelles à Palézieux-Gare, le jeudi 12 juin 2008 de 19.00 h. à 20.00 h.

./.





**Commune de Palézieux**  
Maison de commune  
1607 Palézieux

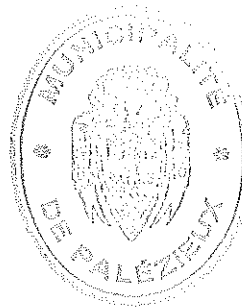
Eclairage public, Contrat d'entretien	de dénoncer le contrat auprès de la Maison Duvoisin et Groux S.A. et de le remettre en soumission.
Revitalisation de la Biorde	de prendre note que la prochaine séance concernant la revitalisation de "La Biorde" aura lieu le 3 juin 2008 à la STEP d'Ecublens et décide d'y déléguer M. Jordil, Municipal.
ARO, Commission des déchets, TVA	de donner son accord pour que les factures de la Satom soient adressées directement à la Commune pour paiement car cette opération devrait lui permettre de ne pas être assujettie à la TVA.
PPE Le Tulipier, Abris PC	de prendre note de la demande de la Gérance Foncia Geco, Administratrice de la PPE "Le Tulipier" afin d'obtenir un exemplaire des documents relatifs au rachat des places protégées pour le compte de la Commune et à l'inscription de la servitude pour usage public et de lui faire parvenir une copie des documents en sa possession.
Valorim S.A., Parcelle RF 250	prend note du courrier de Valorim S.A., annonçant qu'il accepte que la Commune assume provisoirement l'entretien de la parcelle 250 contre rémunération.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Taillens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz

